

# LE PLAN ÉGALITÉ ET DIVERSITÉ DANS LES MÉDIAS AUDIOVISUELS DE LA FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES

## PRESENTATION GÉNÉRALE

### Une mission confiée au CSA par le Gouvernement

Le *Plan pour la diversité et l'égalité dans les médias audiovisuels* est lancé en mars 2010 par la ministre de la Culture, de l'Audiovisuel, de la Santé et de l'Égalité des chances de la Fédération Wallonie-Bruxelles, Fadila Laanan. Financé sur trois ans, le Plan confie au Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA), l'autorité de régulation de l'audiovisuel belge francophone<sup>1</sup>, le soin de réaliser et coordonner les deux axes d'action sur lesquels il repose : la publication annuelle d'un *Baromètre de l'égalité et de la diversité* et la publication annuelle d'un *Panorama des bonnes pratiques* dans les médias audiovisuels de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Un Comité de pilotage composé d'institutions et d'associations actives sur les questions de diversité est chargé de valider les orientations données aux différents travaux<sup>2</sup>.

De 2011 à 2013, trois *Baromètres de la diversité et de l'égalité* et trois *Panoramas des bonnes pratiques pour la diversité et l'égalité* dans les médias audiovisuels de la Fédération Wallonie-Bruxelles ont ainsi été publiés. L'objectif des baromètres était de photographier la représentation de la société dans les médias TV suivant cinq axes de diversité : le sexe, l'âge, l'origine, la profession et le handicap. Les panoramas visaient quant à eux à identifier les bonnes pratiques en matière de représentation de la diversité dans les médias de la Fédération Wallonie-Bruxelles, mais également à l'étranger. En rassemblant ces bonnes pratiques, les *Panoramas* contribuaient à sensibiliser les professionnels du secteur audiovisuels sur les enjeux de la diversité dans les médias et sur la pluralité des méthodes existantes pour parvenir à une meilleure appréhension de ces questions.

### La genèse : le manque de données objectives

L'intérêt du CSA pour les questions de diversité et d'égalité n'est pas neuf. Le 15 mars 2006, le Gouvernement de la Communauté française de Belgique avait déjà sollicité l'avis du Collège d'avis<sup>3</sup> du CSA sur « *la présence et la représentation des personnes d'origines étrangères dans les médias* »<sup>4</sup> ainsi que sur « *la présence et la représentation des femmes dans les services de radiodiffusion* »<sup>5</sup>. A l'issue de ses travaux, le Collège d'avis attirait l'attention sur

---

<sup>1</sup> Depuis 2011, la Communauté française de Belgique a été rebaptisée Fédération Wallonie-Bruxelles.

<sup>2</sup> Outre le CSA, le comité de pilotage était composé de l'Association des journalistes professionnels, du Centre pour l'égalité des chances et la lutte contre le racisme, de la Fondation Roi Baudouin, de la Direction générale de l'audiovisuel et de la Direction de l'égalité des chances du Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles, de l'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes.

<sup>3</sup> Le Collège d'avis est une instance consultative chargée de rendre des avis, d'initiative ou à la demande du Gouvernement ou du Parlement, sur toute question relative à l'audiovisuel. Outre le Président et les trois Vice-présidents du CSA, le Collège d'avis est composé de représentants des différents secteurs de l'audiovisuel.

<sup>4</sup> Avis n°07/2006 du Collège d'avis du CSA : <http://www.csa.be/documents/show/552>

<sup>5</sup> Avis n°05/2006 du Collège d'avis du CSA : <http://www.csa.be/documents/show/441>

les enjeux que revête la présence des différentes composantes de la société dans les professions et représentations audiovisuelles.

Le Collège d'avis soulignait également le manque d'études empiriques en Fédération Wallonie-Bruxelles qui permettraient d'objectiver la situation des médias sur ces enjeux, comme cela était déjà le cas dans plusieurs pays européens et en Communauté flamande. Il recommandait donc de lancer des programmes de recherche sur ces questions et de mettre en place des programmes de monitoring de l'état de la diversité et de l'évolution de la présence et de la représentation des femmes dans les services radiodiffusés en Communauté française.

En 2010, le CSA était associé à deux études qui ouvraient la voie à de tels programmes de recherche. D'une part, une jeune chercheuse, hébergée au CSA, posait les bases exploratoires d'un monitoring de « *la représentation de la diversité au sein des programmes de la télévision belge francophone*<sup>6</sup> ». De l'autre, une équipe pluridisciplinaire, coordonnée par l'Association des Journalistes professionnels et à laquelle se joignait le département Etudes et Recherches du CSA, visait à étudier la représentation des femmes dans l'information en Fédération Wallonie-Bruxelles<sup>7</sup>, à travers le programme mondial *Global media monitoring project*.

Les résultats des deux études qui témoignaient d'importants écarts de représentation tant en matière d'égalité que de diversité et les enjeux en jeu incitaient alors le Gouvernement à lancer le *Plan égalité et diversité dans les médias audiovisuels* de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

## **De la sensibilisation à l'émulation**

Les résultats du monitoring de la représentation de la diversité et de l'égalité dans les programmes des médias de la Fédération Wallonie-Bruxelles publiés dans les baromètres se bornent à photographier les tendances générales de l'ensemble des chaînes de télévision de la Fédération. Soucieux d'instaurer un dialogue constructif avec les différents responsables de médias, le CSA les a cependant informés de leur situation particulière lors de séance de sensibilisation au sein des rédactions en leur communiquant les résultats spécifiques à leur chaîne ou à leur groupe de chaînes.

Sous le double effet d'une part de l'objectivation globale et particulière de la représentation de la diversité à l'écran et d'autre part de la promotion des bonnes pratiques visant à améliorer cette représentation, les professionnels des médias ont pu prendre conscience des efforts à effectuer et envisager, en interne, les moyens de résoudre les écarts constatés. Sur l'ensemble des trois baromètres, des améliorations relatives mais substantielles ont pu être constatées et certains changements dans les pratiques observés. La perspective d'évaluations futures et la volonté de préserver une certaine image de la chaîne auprès de ses publics peuvent ainsi être considérées comme des incitants significatifs à améliorer les résultats ou à

---

<sup>6</sup> C. BODSON, *Études de la représentation de la diversité au sein des programmes de la télévision belge francophone*, Bruxelles, CSA, 2009 : <http://www.csa.be/documents/show/1207>

<sup>7</sup> *Quel genre d'infos ? Rapport final GMMP 2010. Communauté française de Belgique* », Bruxelles, AJP, 2010 : <http://www.ajp.be/le-rapport-gmmp-2010-en-communaute-francaise-de-belgique/>

tout le moins à les maintenir, et à réfléchir à des actions spécifiques susceptibles de répondre aux déficits identifiés et communiqués publiquement.

Il serait toutefois faux de croire que le *Plan pour l'égalité et la diversité dans les médias audiovisuels de la Fédération Wallonie-Bruxelles* a résolu la question de la diversité et de l'égalité dans les médias et assuré une juste représentation à l'écran de toutes les composantes de la société. Les contraintes, les stratégies et les intérêts propres aux acteurs du secteur audiovisuel leur imposent de faire des choix qui restreignent souvent les possibilités de donner une vision optimale d'une société plurielle qui souffre déjà elle-même de ses propres déficits. Néanmoins, la publication des baromètres et des panoramas a le bénéfice de mettre l'enjeu de la diversité à l'agenda tant des politiques publiques et de la régulation audiovisuelle que des médias eux-mêmes, et de les sensibiliser quant à leur responsabilité sociale dans l'image qui est donnée de la diversité et de l'égalité sur les écrans.

### **L'analyse de composantes spécifiques**

L'impulsion donnée par les trois baromètres et les trois panoramas de l'égalité et de la diversité et l'expertise reconnue au CSA dans ce domaine d'analyse ont incité les pouvoirs publics à poursuivre cette démarche à l'égard de la représentation dans les médias de deux composantes spécifiques de la société : la jeunesse<sup>8</sup> et l'homosexualité<sup>9</sup>.

À l'instar de l'égalité et de la diversité, l'approche de la représentation de la jeunesse dans les médias s'est présentée sous la double publication, en 2013, d'un baromètre et d'un guide des bonnes pratiques<sup>10</sup>. L'étude de la représentation de l'homosexualité visait quant à elle à analyser les modèles de relations et d'interactions sociales homosexuelles véhiculés dans les programmes de TV et de radio de la Fédération Wallonie-Bruxelles que plébiscitent les jeunes.

Toutes ces études sont disponibles via <http://www.csa.be/diversite> ainsi que sur <http://www.csa.be/documents/categorie/42>

---

<sup>8</sup> *Image et représentations des enfants et des jeunes dans les médias télévisés de la Fédération Wallonie-Bruxelles*, Bruxelles, CSA, 2013 : <http://www.csa.be/diversite/ressources/2137>

<sup>9</sup> S. DERINOZ, *La représentation de l'homosexualité dans les médias de la Fédération Wallonie-Bruxelles*, Bruxelles, CSA, 2013 : <http://www.csa.be/diversite/ressources/2045>

<sup>10</sup> *Jeunes et médias. Guide des bonnes pratiques*, Bruxelles, CSA, 2013 : <http://www.csa.be/diversite/ressources/2139>